



Mémoire sur le projet « Vaudreuil au-delà de 2022 »

Projet d'expansion du site de disposition
de résidus de bauxite
de l'Usine Vaudreuil de Rio Tinto

Présenté à Rio Tinto

Par Québec solidaire Chicoutimi

Le 25 octobre 2016

Résumé

Le taux de chômage étant particulièrement élevé dans notre région, Québec solidaire de Chicoutimi reconnaît l'importance de développer des projets créateurs d'emplois. Ces projets doivent être respectueux de l'environnement et des communautés, et équitables à long terme pour les générations futures.

Nous croyons que le Saguenay—Lac-Saint-Jean a le potentiel de développer des projets économiques innovateurs qui correspondent aux principes de développement durable et de partage du bien commun.

Le projet « Vaudreuil au-delà de 2022 » comme présenté ne correspond pas, selon nous, à un développement durable et devrait être bonifié par les moyens suivants :

- Que l'entreprise protège le milieu, préserve la qualité de vie et le bien-être des 6,200 ménages à proximité du site, des utilisateurs du parc et des générations actuelles et futures de Saguenay, en préservant l'actuelle « ceinture verte » autour du complexe Jonquière. En conséquence, un site alternatif, plus éloigné et sécuritaire pour l'environnement et la santé humaine devrait être utilisé et géré dans la perspective d'une valorisation de la ressource.
- Que l'entreprise endosse sa responsabilité sociale de réduire son empreinte écologique et dresse un plan d'action concret pour trouver une solution de rechange à l'entreposage des résidus de bauxite à court et moyen terme. Notamment, en intensifiant les recherches en collaboration avec divers partenaires publics et privés pour valoriser les résidus de bauxite, dans le cadre de son procédé de production actuel ou d'un autre procédé.
- Que l'entreprise présente un plan de réhabilitation et de restauration complet des sites actuels et futur, et une analyse des coûts associés au Ministère du Développement durable, de l'Environnement, et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MDDPELCC), avant le processus d'émission de certification. Que ce soit pour le site projeté ou pour les sites actuels, en activité ou non.
- Que l'entreprise garantisse la réhabilitation et la restauration complètes de tout site, actuel ou envisagé, ayant servi d'entreposage des résidus de bauxite, et la revitalisation des quartiers avoisinants le cas échéant, en provisionnant des fonds nécessaires à ces réhabilitations et restaurations.

Avant-propos

Avec plus de 15,000 membres et présent dans plus de 80 circonscriptions au Québec, Québec solidaire est un parti politique progressiste qui se consacre à la promotion et à la défense du bien commun, de la justice sociale et de l'égalité entre les hommes et les femmes. Il est écologiste et souverainiste. L'association de Québec solidaire de la circonscription de Chicoutimi a été fondée en 2006. Le site projeté pour l'expansion du dépotier industriel de l'Usine Vaudreuil se trouve à l'intérieur de notre circonscription.

Dans sa déclaration de principes, Québec solidaire énonce ses valeurs, notamment la suivante :

« Nous sommes écologistes. Nous estimons que notre planète doit être viable pour les gens qui y vivent maintenant, mais aussi pour les générations à venir. Les ressources de cette planète ne sont pas inépuisables. Ses différents écosystèmes ne peuvent être perturbés impunément.

L'humanité peut et doit encore se développer, car d'énormes besoins restent à combler : logement, eau potable, éducation, santé, culture, etc. Le développement doit se faire en fonction des besoins des peuples, mais aussi des capacités de la planète. Il doit donc être repensé non plus strictement sur le plan économique, mais en ce qui concerne la viabilité. Pour y parvenir, il faut une économie verte. Nous remettons donc en question le système productiviste, à courte vue, qui cherche uniquement le profit maximal. Nous proposons, par exemple, une agriculture respectueuse de l'environnement, ainsi que la gestion et le contrôle collectifs des ressources essentielles comme l'eau et des richesses naturelles comme les forêts.

Bien sûr, le Québec ne sauvera pas la planète à lui seul, mais il a un rôle à jouer. Avec les moyens à sa disposition (lois, règlements, fiscalité, campagnes de sensibilisation, etc.), l'État doit favoriser les comportements responsables et pénaliser les entreprises polluantes par exemple. Des entreprises, surtout parmi les plus grandes, sont, en effet, de loin les principales responsables des déséquilibres écologiques. L'accumulation sans fin du capital ne peut conduire qu'à l'épuisement des ressources et à l'étouffement de la vie.

Chaque personne peut aussi participer. Pour ce faire, nous devons accepter de modifier nos modes de production, de consommation et de vie. Le Québec vert que nous voulons exige de repenser le travail, notamment le temps qui y est consacré et sa répartition. Ceci pourrait d'ailleurs nous permettre de retrouver une denrée de

plus en plus rare, le temps : le temps d'aimer, de réfléchir, de jouer, de se cultiver, de collaborer, de s'engager socialement et politiquement. »¹

1. Préserver intégralement le Boisé « Le Panoramique »

Le Boisé « Le Panoramique » ne doit pas devenir un dépotoir industriel, pour de nombreuses raisons. L'une d'elles est que ce parc a été qualifié par le BAPE comme zone tampon à préserver pour protéger l'environnement, la qualité de vie et le bien-être des citoyens. En effet, lors de l'étude du projet de l'usine AP50 du complexe de Jonquière, une recommandation des commissaires avait été de s'assurer que les sites actuels de résidus de bauxite soient entourés d'une ceinture verte, et le Boisé « Le Panoramique » en faisait partie².

L'option proposée par l'entreprise de conserver une « zone tampon » d'au moins 500 mètres entre les résidences et le site est insuffisante. En effet, pour faire suite à la modification au schéma d'aménagement, la zone est devenue entièrement à vocation industrielle. Les citoyens n'ont aucune garantie qu'il n'y aura pas d'activité industrielle dans cette « zone tampon ». Selon l'information fournie lors de la soirée de consultation, il semblerait de plus que la ville de Saguenay pourrait développer une zone résidentielle dans un secteur s'approchant à moins de ces 500 mètres.³

Finalement, il nous apparaît que le choix du site au Boisé « Le Panoramique » a été fait uniquement sur la base des coûts estimés d'un site à proximité en comparaison d'un site plus éloigné. Bien que plusieurs critères aient été considérés dans le choix du site, il apparaît que les aspects techniques et économiques ont eu plus de poids que les aspects environnementaux et sociaux, puisque le choix du site a été déterminé avant même de procéder à l'étude d'impact sur la santé et l'environnement. Or, il s'agit d'un parc récréatif et un milieu de vie pour la flore et la faune en plein centre de la ville.

Recommandation 1 :

Québec solidaire Chicoutimi recommande que l'entreprise protège le milieu, préserve la qualité de vie et le bien-être des 6,200 ménages à proximité du site, des utilisateurs du parc et des générations actuelles et futures de Saguenay, en préservant l'actuelle « ceinture verte » autour du complexe Jonquière. En conséquence, un site alternatif, plus éloigné et sécuritaire pour l'environnement et la santé humaine devrait être utilisé et géré dans la perspective d'une valorisation de la ressource.

¹ Site officiel de Québec solidaire [en ligne] <http://quebecsolidaire.net/propositions/nos-principes>

² <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/rapports/publications/bape274.pdf>

³ Consultation « Vaudreuil au-delà de 2022 » du 27 septembre 2016

2. Réduction de l’empreinte écologique

Depuis sa création en 1936, l’Usine Vaudreuil a laissé deux cicatrices importantes sur notre territoire :

- Site de disposition des résidus de bauxite à Laterrière près du Lac Kénogami (fermé aujourd’hui, mais non restauré) ;
- Site à proximité du complexe Jonquière (toujours en activité).

Afin de répondre à ses besoins de production, l’usine veut agrandir son site actuel (phase 1), et développer un troisième site (phase 2). Pourquoi en arrivons-nous là ? Sachant que la bauxite ne contient que 40% d’alumine⁴, pourquoi l’entreprise n’a-t-elle pas déjà amorcé des démarches concrètes pour recycler les 60% de résidus issus de la bauxite, et ainsi, éviter l’étalement de leurs dépotoirs industriels ?

Dans sa présentation, Rio Tinto (RT) manifeste une ouverture passive à cette option de la valorisation des résidus :

« Si un projet viable s’offre à nous au cours des prochaines années, et nous permet d’entreposer moins de résidus, nous reverrons notre projet pour diminuer son empreinte. »⁵

Rio Tinto a par ailleurs évoqué que son procédé actuel de production de l’aluminium est peu compatible avec la technologie actuellement utilisée pour la valorisation des résidus de bauxite. L’entreprise devrait faire preuve de plus de leadership dans ce domaine et présenter un plan d’action et d’investissement concret à court terme dans la recherche de solutions de recyclage des résidus de bauxite. Il s’agit d’une occasion à saisir dans l’esprit de préserver les emplois actuels.

Recommandation 2 :

Québec solidaire Chicoutimi recommande que l’entreprise endosse sa responsabilité sociale de réduire son empreinte écologique et dresse un plan d’action concret pour trouver une solution de rechange à l’entreposage des résidus de bauxite à court et moyen terme. Notamment, en intensifiant les recherches en collaboration avec

⁴ <http://pratclif.com/intermines/alumine-aluminium/bauxite.htm>

⁵ Rio Tinto (Avril 2016) « Procédés alternatifs et valorisation de résidus – Projet Vaudreuil au-delà de 2022 », diapositive 21 [en ligne] <http://www.uqac.ca/vision2050/wp-content/uploads/2016/08/Proc%C3%A9d%C3%A9s-alternatifs-et-valorisation-des-r%C3%A9sidus-Projet-Vaudreuil-au-del%C3%A0-de-2022.pdf>, consulté le 17 octobre 2016

divers partenaires publics et privés pour valoriser les résidus de bauxite, dans le cadre de son procédé de production actuel ou d'un autre procédé.

3. Planifier la restauration complète des sites

Pour que le projet « Vaudreuil au-delà de 2022 » s'inscrive dans une perspective de développement durable, il est indispensable de revoir la stratégie de réhabilitation et de restauration du site. Le BAPE s'était prononcé sur le sujet en 2011: « La commission d'enquête constate que la gestion actuelle des lacs de boues rouges à Jonquière ne s'inscrit pas dans une démarche de développement durable parce qu'elle relègue aux générations futures le fardeau de la réhabilitation environnementale des lieux »⁶.

La restauration, et la « réhabilitation », des deux sites actuels et du futur site, doivent permettre un retour à l'état d'origine du Boisé « Le Panoramique ».

Dans son guide d'intervention sur la protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés⁷, le MDDPELCC définit la réhabilitation et la restauration ainsi :

Réhabilitation :

«Une intervention sur des sols ou des eaux souterraines réalisée en milieu naturel ou nordique devrait avoir pour objectif de remettre le milieu dans son état physico-chimique initial s'il s'agit d'un déversement accidentel ou de le décontaminer aux « critères basés sur le risque pour l'écosystème » (annexe 3). Le cas échéant, cette réhabilitation peut devoir être suivie d'une restauration écologique.

Restauration :

«Les objectifs de la restauration écologique peuvent être multiples. Généralement, un écosystème est « restauré » lorsque ses fonctions écologiques ont été réhabilitées ou, à défaut, lorsque sa végétation (composition et structure) est jugée caractéristique de ce type d'écosystème dans un paysage donné.»

Selon nous, recouvrir le site exploité d'une végétation n'est pas une réhabilitation ni une restauration environnementale. Après la fin des activités de l'entreprise, que ce

⁶ <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/rapports/publications/bape274.pdf>, page 44

⁷ <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/sol/terrains/guide-intervention/guide-intervention-protection-rehab.pdf>

soit après 2022 au site panoramique ou à Laterrière, qui n'a toujours pas été réhabilité ou restauré, ou après 2047 dans le cas du troisième site envisagé, les sites devraient pouvoir reprendre leurs fonctions d'origine. Dans le cas du Boisé «Le Panoramique», il s'agit d'un parc, un milieu de vie pour la faune et la flore, un lieu d'activités récréatives, en plein cœur de la ville. L'histoire nous démontre que la compagnie n'a pas pris soin de réhabiliter ou restaurer adéquatement le site de Laterrière, tel que l'a souligné le BAPE. Comment peut-on espérer qu'elle réhabilite ou restaure le Boisé «Le Panoramique».

Recommandation 3 :

Québec solidaire Chicoutimi recommande que l'entreprise présente un plan de réhabilitation et de restauration complet des sites actuels et futur, et une analyse des coûts associés au MDDPELCC, avant le processus d'émission des certificats d'autorisation environnementaux. Que ce soit pour le site projeté ou pour les sites actuels, en activité ou non.

4. Un engagement envers la communauté : création d'un fonds de restauration et de revitalisation

Le Boisé « Le Panoramique » et les quartiers résidentiels à proximité du site de déposition de résidus de bauxite seraient les plus affectés par le projet de RT, tant du point de vue environnemental (ex. déboisement), que social (ex. perte d'un lieu récréatif, santé) ou économique (ex. désuétude des propriétés, tourisme).

Le plan de gestion environnementale et sociale⁸ prévoit plusieurs mesures de surveillance et d'amélioration continue pendant le projet. Toutefois, rien n'est envisagé après la fin du projet. Notamment pour la restauration du site et la revitalisation des communautés. Par exemple, RT est incapable d'estimer l'impact sur la valeur des propriétés environnantes et ne s'engage que timidement à surveiller leur évolution.

Nous croyons qu'il est important d'inclure, le cas échéant, ce genre de mesures. Rio Tinto pourrait prévoir dès le début du projet la création d'un fonds destiné à la situation « post fermeture ». L'entreprise assumerait ainsi entièrement sa responsabilité sociale envers les citoyens et atténuerait considérablement les impacts subis par le projet industriel, en plein cœur de la ville.

⁸ Rio Tinto (Septembre 2016) Document d'information sur le projet Vaudreuil au-delà de 2022, p.28

Recommandation 4 :

Québec solidaire Chicoutimi recommande que l'entreprise garantisse la réhabilitation et la restauration complètes de tout site, actuel ou envisagé, ayant servi d'entreposage des résidus de bauxite, et la revitalisation des quartiers avoisinants le cas échéant, en provisionnant des fonds nécessaires à ces réhabilitations et restaurations.

5. La pérennité de la production d'aluminium, la préservation des emplois et la résilience locale.

Rio Tinto est avant tout une compagnie minière. Hormis la génération de profits pour ses actionnaires, l'extraction de matières premières est sa principale raison d'exister. Avec l'acquisition de la compagnie Alcan, Rio Tinto mettait la main sur d'énormes gisements de bauxite de sorte qu'elle devenait le plus gros joueur mondial dans le domaine de l'exploitation de cette matière qui sert presque uniquement à la production d'aluminium.

L'Achat d'Alcan grossissait accessoirement sa division aluminium dans un contexte où il était prévisible que la production d'aluminium de la Chine, un pays qui possède des ressources limitées en bauxite (réserves estimées à 830 Tonnes⁹ qui seront épuisées en moins de 20 ans au rythme où elles sont exploitées), allait exploser¹⁰¹¹. Alors que plusieurs intervenants régionaux critiquaient la décision de la direction de Rio Tinto d'acquiescer à Alcan à un prix qui semblait dépasser sa valeur sur le marché de la production d'aluminium au moment de la transaction¹², très peu d'entre eux, sinon aucun n'entrevoient la vraie raison de cette fautive fusion entre les deux multinationales. Non seulement la Chine, mais aussi l'Inde et l'Arabie saoudite allaient avoir d'énormes besoins en bauxite pour subvenir à leur future production d'aluminium.

Il nous apparaît somme toute évident que Rio Tinto n'avait pas comme principal objectif de devenir un joueur majeur dans la production d'aluminium mondial en s'associant avec Alcan. Si cela avait été le cas, ses dirigeants se seraient avérés de bien piètres gestionnaires. Actuellement, la Chine produit près de 40 millions de tonnes d'alumine par an comparativement à environ 7 millions de tonnes au

⁹ <http://hmf.enseeiht.fr/travaux/bei/beiere/book/export/html/1265>

¹⁰ <http://www.fondssouverains.com/article-classement-des-pays-producteurs-d-aluminium-107740478.html>

¹¹ <http://www.leblogenergie.com/2015/01/22/la-chine-premier-producteur-et-consommateur-mondial-daluminium-de-premiere-fusion/>

¹² <http://www.sneaa.qc.ca/nouvelles-et-communiques/4-la-region-paie-cher-lachat-dalcan-par-rio-tinto.html>

Canada¹³ tout en étant fortement dépendante du reste de la planète pour ses approvisionnements en bauxite. En 2012, la Chine produisait environ 18 méga tonnes d'aluminium et sa production d'alumine était de près de 40 méga tonnes. En se fiant à la règle qui veut qu'on ait besoin de 4 T de bauxite pour produire au final 1 T d'aluminium, il lui en manquait au bas mots 32 MT de bauxite^{14 15}.

Nous sommes donc d'avis que le contrôle des ressources en bauxite était le principal moteur de la transaction qui a permis à Rio Tinto de faire une offre que les actionnaires d'Alcan n'ont pu refuser.

Les résidus de bauxite sont hautement toxiques à cause principalement de leur alcalinité élevée qui se situe entre 11 et 14¹⁶, mais aussi par la présence en moindre quantité de métaux lourds tels le mercure, le plomb et le Chrome. Ils peuvent aussi comporter certains éléments radioactifs¹⁷.

Nous savons aujourd'hui qu'il est possible d'utiliser d'autres minerais afin de produire de l'alumine, notamment avec le procédé Orbit¹⁸. Ce procédé a été développé au Québec. Il peut produire à coûts concurrentiels de l'alumine à partir de la perlite, un minerai à haute teneur en alumine dont la Gaspésie regorge. Ce procédé a aussi l'avantage de récupérer les autres métaux présents dans le minerais dont les métaux rares et de récupérer les acides. Les alumineries régionales auraient tout intérêt à réduire les distances qui les séparent de la matière première dont elles dépendent. Il faut aussi mentionner que le procédé peut aussi utiliser la bauxite tout en réduisant son impact environnemental résiduel. Alors pourquoi Rio Tinto n'investit-elle pas de ressources pour le développement de cette technologie novatrice?

On peut se demander ce qu'il adviendrait si son principal client consommateur de bauxite détenait sur son vaste territoire des gisements exploitables avec la technologie Orbit ou une comparable, et pouvait ainsi fournir ses propres usines d'aluminium avec de l'alumine 100% chinoise ? L'investissement de Rio Tinto dans les mines de bauxite, qui jadis appartenaient à l'Alcan et dont la Chine est très dépendante, tomberait à plat.

Est-il possible que Rio Tinto n'ait pas intérêt à développer de nouvelles façons de produire l'alumine, de surcroît moins polluantes ? Ce ne serait pas la première fois dans l'histoire de l'humanité qu'une technologie avant-gardiste serait reléguée aux

¹³ <http://hmf.enseiht.fr/travaux/bei/beiere/book/export/html/1265>

¹⁴ *Ibid*

¹⁵ <http://www.fondssouverains.com/article-classement-des-pays-producteurs-d-aluminium-107740478.html>

¹⁶ <http://www.polymtl.ca/enviro-geremi/pdf/articles/Projet1-4-1-BouRoug-CBeaulieuMA1.pdf> Tableau 3.19

¹⁷ <http://www.polymtl.ca/enviro-geremi/pdf/articles/Projet1-4-1-BouRoug-CBeaulieuMA1.pdf> p.7

¹⁸ <http://www.orbitetech.com/French/technologie/le-procede-d-orbite/default.aspx>

calandres grecques ou étouffée pour des raisons purement capitalistes en écrasant au passage tout principe de développement durable.

Il est devenu de plus en plus évident que l'économie devra se conformer aux principes du développement durable et être circulaire, c'est-à-dire que les activités des entreprises devront être intégrées entre elles, les déchets de l'une représentant la matière première de l'autre, etc. Les intérêts systémiques d'un empire multinational vont dans ce cas très précis, à l'encontre des principes d'une économie circulaire et durable. C'est pourquoi QS favorise la nationalisation des ressources naturelles, et leur exploitation par des entreprises publiques ou mixtes, afin de favoriser ce nécessaire virage dont dépend la protection des écosystèmes et à terme, la survie de l'humanité.

Québec Solidaire Chicoutimi estime qu'il est dans l'intérêt des travailleurs de la région, des citoyens des secteurs affectés par l'agrandissement du site d'entreposage des résidus de bauxite, et dans l'intérêt de l'ensemble de la région et du Québec, que Rio Tinto investisse massivement dans le développement de la technologie Orbit, ou une technologie comparable, afin de préserver nos emplois québécois et saguenéens pour la sauvegarde de l'environnement en accord avec le principe de la résilience locale.

C'est pourquoi nous réitérons la nécessité d'un plan d'action concret pour trouver une alternative à l'entreposage des résidus de bauxite à court terme. Notamment, en intensifiant les recherches en collaboration avec divers partenaires pour valoriser les résidus de bauxite, dans le cadre de son mode de production actuel ou d'un mode de rechange. La recherche d'un mode de production de l'alumine plus écologique fait partie de ces enjeux.

Conclusion

La perspective de l'agrandissement du site de résidus de bauxite de la compagnie Rio Tinto soulève de nombreuses questions laissées sans réponses, entre autres lors de la soirée d'information tenue le 27 septembre dernier. Comment peut-on détruire littéralement la zone tampon que le BAPE recommandait déjà en 2011 de protéger ? Comment justifier pour des motifs uniquement économiques l'exclusion d'un site de rechange à celui envisagé ? Pourquoi RT ne favorise-t-elle pas la production d'alumine selon des procédés plus économiques et plus respectueux de l'environnement ? Pourquoi ne s'engage-t-elle pas plus résolument dans la recherche sur la valorisation des résidus de bauxite, à partir de son procédé actuel ou d'un autre procédé ?

Nous croyons que RT s'est plutôt employée à entretenir la menace d'une fermeture plutôt que de répondre à ces questions, et bien d'autres, pourtant bien légitimes. Nous sommes en droit d'attendre davantage d'une entreprise responsable envers son milieu.

Le Comité de coordination de
l'Association Québec solidaire de Chicoutimi

Québec solidaire Chicoutimi
99 rue des Champs,
Chicoutimi, QC, G7G 3K1
chicoutimi@quebecsolidaire.net